Université de Strasbourg

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université de Strasbourg

VU le code de l'éducation et notamment son article L 712-2

VU les statuts de l'université de Strasbourg et notamment son article 31

VU les décisions portant organisation des achats de l'Université de Strasbourg, validées

Frédérique Berrod
Présidente

Affaire suivie par
Isabelle Kittel
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 77
isabelle.kittel@unistra.fr

DECIDE

Article 1

Délégation est accordée à madame Hélène ROHMER, Responsable de la Mission développement durable et responsabilité sociétale (DDRS), à effet de signer :

- Tout acte budgétaire et tout document financier et comptable relevant de l'exécution en recettes et en dépenses de son ou ses centres financiers.
- Tout document administratif et contrat concernant les domaines ci-dessous énumérés :

a) Gestion des moyens et des personnels

La délégation de signature porte sur les actes de gestion courants à l'exclusion :

- des ordres de missions et des autorisations d'absences relatifs à des déplacements à l'étranger (se déroulant hors de l'UE, du Royaume-Uni, de la Suisse, de la Norvège, de l'Islande et du Liechtenstein),
- du recrutement et de la gestion administrative des agents contractuels et vacataires administratifs et techniques,
- du recrutement et de la gestion administrative des personnels titulaires.

Service des affaires juridiques et institutionnelles
20 A Rue René Descartes
CS 90032
F-67081 Strasbourg
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 77
www.unistra.fr

Article 2

La délégation est publiée sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

La délégation prend effet à compter de la date de publication. Elle prendra fin au plus tard en même temps que les fonctions du délégant ou du délégataire.

Tout acte administratif portant délégation de signature, antérieur à la présente, ayant le même objet est abrogé.

La Directrice générale des services et l'agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Strasbourg, le 11 septembre 2025

La Présidente,

Frédérique Berrod

Transmission à : Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, Madame la directrice générale des services, Monsieur l'Agent comptable, Madame la Directrice des finances, Madame la Directrice des ressources humaines, aux intéressés.